

**Archives départementales d'Indre-et-Loire - Fonds de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**

**Le Service du travail obligatoire (STO)**

Tous les hommes nés entre 1912 et 1925 font l'objet d'un recensement. Les hommes nés à partir de 1919 représentent le potentiel des travailleurs soumis au STO.

En 1943 la réglementation se durcit en raison du nombre trop important de jeunes gens reconnus physiquement inaptes pour le départ en Allemagne. Tous les hommes sont obligés de repasser une visite médicale conformément à une note préfectorale du 15 juin 1943. Les travailleurs sont répartis selon leurs aptitudes physiques. Les jeunes agriculteurs et les étudiants de la classe 1940 libérés des chantiers de jeunesse en octobre 1943 doivent rejoindre le STO dès le mois de février 1944.

L'organisation Todt (OT) est créée en 1938 sur décision d'Hitler et devient un pilier du régime nazi pour l'infrastructure, la défense et la production industrielle. Cette structure dirigée par Fritz Todt, ingénieur des ponts et chaussées est pilotée par un bureau central à Berlin subordonné à la Chancellerie et mandaté par le IIIe Reich pour passer des contrats avec les entreprises, acheter les matériaux et recruter la main-d'œuvre.

Dès l'armistice, l'OT crée un vaste réseau de camps sur la façade atlantique pour la construction des blockhaus, des bases sous-marines, des rampes de lancement, nécessitant une main-d'œuvre importante. A côté des Français, des prisonniers de guerre soviétiques, des internés espagnols et des juifs sont forcés de travailler sur les chantiers de l'organisation.

Source : "Les camps de travail de l'organisation TODT en France, 1940-1944", extraits du texte de Peter Gaida présenté au Ve colloque du CNRS tenu à Dijon les 8 et 9 juin 2006 et à Besançon les 12 et 13 octobre 2006. Editions Presses universitaires de Franche-Comté, 2007.